

V - LES EDITIONS

Un projet de livre sur le port Edouard Herriot par Pierre GRAS « **Le port retrouvé** » avec le photographe David DESALEUX qui a travaillé à « des rives et des rêves » (projet prospectif CNR, Robins des Villes, VNF, Région Rhône-Alpes).

« **Rigues et mariners sur le haut Rhône** » par Paul BRUN auteur d'un ouvrage sur le transport de pierre sur le haut Rhône :
pbrun5@wanadoo.fr

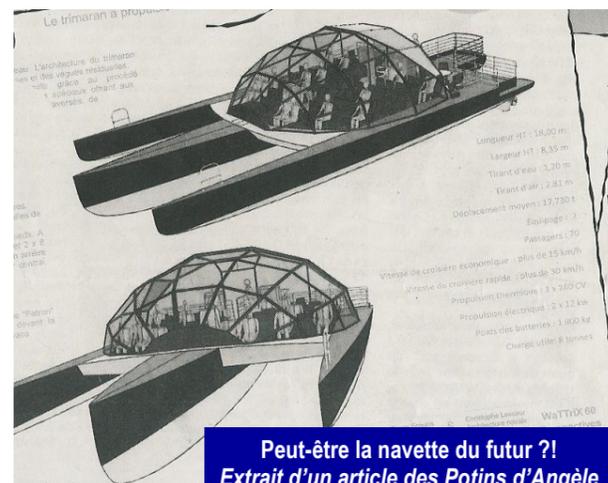
La « **grande batellerie** » 150 ans d'histoire de la Compagnie générale de navigation - XIXème - XXème siècles. Le livre de Bernard LESUEUR, paru en mai 1996, peut être acquis encore au prix réduit de 10 €, au lieu de 195 F (29,73 €) à l'époque.
Pour bénéficier de cette occasion il faut réagir promptement..

Adresser votre commande à :
Jacques TERREL - 15, rue Pierre Termier
69600 Collonges-au-Mont-d'Or.
☎ 04 78 22 36 10 - E-mail : jacqueterrel@orange.fr

« **France 3** » dans le cadre de l'émission « des Racines et des Ailes », un film sur la France au fil de l'eau a été diffusé qui retrace le voyage du « KAIROS » sur le canal de l'Yonne. A bord des visiteurs partagent l'expérience des mariners en profitant des chambres d'hôtes aménagées dans le bateau.

A signaler :

- Une nouvelle lettre d'information d'association « **VOIX d'Ô** » n° 1 : www.peniches.fr, celle des péniches du Val de Saône
- Toujours source d'information consulter la Newsletter du fleuve Rhône « quoi de neuf ? » : www.fleuverhone.com.



Peut-être la navette du futur ?!
Extrait d'un article des Potins d'Angèle

VI - RECTIFICATIF

VNF nous précise (page 4 du n° 73 des nouvelles du bord) au sujet de la réalité chiffrée des recettes pour les grands bateaux de croisière « la moyenne des redevances vignette + escales perçues par VNF en 2010 est de 38 000 €/bateau/an, soit un total de 571 000 € pour VNF en 2010 Avec 2 bateaux de plus, dont l'un ne commencera sa saison qu'en août, on peut estimer le rapport à 630 000 € pour VNF en 2011.

La confusion vient sans doute du fait que les armements payent les escales à chaque gestionnaire de site, et que vous avez attribué à VNF les redevances perçues par la CNR et le Grand Lyon. »

Il faut noter par ailleurs que ces recettes ont évolué depuis 2002 et dépendent du nombre de paquebots présents.

Merci pour ces précisions à Frédérique VILLIERS

FLUVIAL Nous nous associons aux messages de sympathie qui accompagnent la disparition de Michel Paul SIMON (mars 2011) fondateur de la revue FLUVIAL. Journaliste à ses débuts au Progrès puis à Dijon, il nous a fait découvrir le tourisme fluvial avec cette revue incontournable.



PROMOFLUVIA
Tél/Fax 04.78.37.83.03
41, quai Rambaud
69002 LYON

Association loi de 1901
Directeur de la Publication :
Jean-François GROS
Responsable de la Rédaction :
Jean-Paul DUMONTIER
Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins
Dépôt légal mai 2011
ISSN 2116-1844

Internautes :

E-mail : PROMOFLUVIA@wanadoo.fr

Site : <http://www.promofluvia.com>



NOUVELLES DU BORD

N°74
Juin 2011



Un flot d'idées pour la voie d'eau

PROMOFLUVIA toujours au service de la voie d'eau.

Il sera difficile d'oublier les mois d'avril et de mai 2011, mois exceptionnels, pratiquement sans une goutte d'eau de pluie, qui ont provoqué une sécheresse sans précédent pénalisant les fleuves et les canaux sans compter les conflits sociaux des ports et les difficultés économiques, certes d'un autre ordre.



Grève des éclusiers et des agents portuaires

Au moment où tous les acteurs sont favorables à la reconquête de nouveaux marchés pour la navigation fluviale (record des indicateurs en 2010), cette série de contretemps complique les atouts du bon développement de ce mode de transport.

Sécheresse

D'après les mesures, le Rhône n'a jamais été aussi bas depuis 1921. La fabrication d'électricité par les barrages est nettement réduite. L'alimentation des centrales nucléaires pour leur refroidissement reste assurée. Il est descendu dans le courant du mois jusqu'à 180 m³/s contre les 2000 m³/s que l'on devrait avoir en cette période. « Actuellement nous sommes à 250 m³/s » précise Philippe Genty. Au niveau de la navigation, là encore, les cotes sont respectées, soit 3 mètres de tirant d'eau obligatoires dans le chenal.

Promofluvia, à son modeste niveau, souhaite accompagner cette dynamique à partir de quelques projets :

- ouverture sur notre site internet «www.promofluvia.com» d'un nouvel espace relatif à la réglementation pour partager nos connaissances et assurer leur diffusion (voir n°73 des Nouvelles du bord).

- Participer avec la Maison du fleuve Rhône à Givors à un projet d'évènements et d'initiatives culturels à destination du grand public qui ignore tout des réalités du transport fluvial.

- Développer avec les collectivités riveraines des projets d'aménagements touristiques de valorisation des territoires traversés.

- Accompagner les grands projets en cours, tels que les berges de la Saône, le port Edouard Herriot, la liaison Saône-Moselle, etc...

- Construire avec VNF un lieu d'exposition et de débat ouvert à toutes les associations se préoccupant du fleuve (au rez-de-chaussée du bâtiment de l'embarcadère, quai Rambaud).

- Relancer une réflexion sur le transport fluvial de fret.

Les projets ne manquent donc pas.

Notre Assemblée Générale du 11 mai 2011 dont vous trouverez le compte-rendu ci-joint, a essayé de tracer quelques pistes dans ce sens ; nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous y aider.

Le Comité de Direction

L'Association Seine-Moselle-Rhône dont Promofluvia est membre se développe. Les collectivités adhérentes sont de plus en plus nombreuses, (> 40 à ce jour) et recouvrent la totalité du territoire concerné de Luxembourg à Marseille. La mission que l'association se donne pour les mois à venir est de mettre au point un document de communication pour préparer le débat public sur le projet prévu au 2ème semestre 2012.

I - PROMOFLUVIA-INFO

Dates des réunions pour 2011
Les jeudis à 9 h 30 :

- Au siège de l'Association
pour la réunion du mois de juillet.



- A partir du mois d'août, les réunions et permanences se tiendront dans les locaux de CNR
Port de Lyon Edouard Herriot
1, rue de Chalon sur Saône
69007 LYON

Comité de Direction

23 juin, 25 août, 22 septembre, 20 octobre,
24 novembre, 15 décembre.

Comité de suivi

9 juin, 7 juillet, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre,
8 décembre, 5 janvier 2012

RAPPEL

Une permanence a lieu
tous les jeudis de 9 h à 11 H.

Quelques dates depuis le début de l'année sur nos
activités :

11 janvier 2011 : Réunion de la Commission « Transport
de Promofluvia »

13 janvier 2011 : 5 à 7 « La voie d'eau intelligente »

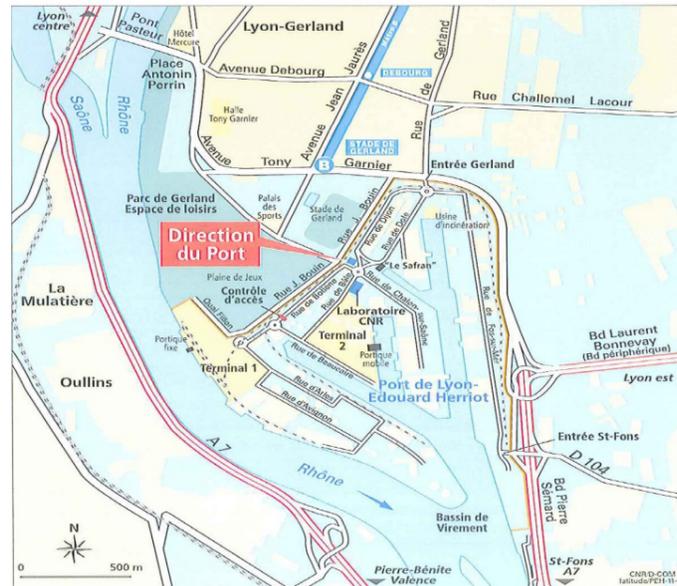
27 janvier 2011 : Groupe de travail CCI de Lyon CNR

27 janvier 2011 : 25 ans de la CNBA

29 janvier 2011 : Réunion des Armements

24 février 2011 : Réunion groupe de travail
« Réglementation »

15 mars 2011 : Réunion avec la CNR « simulateur »



Emplacement des locaux de la CNR
au Port de Lyon Edouard Herriot

17 mars 2011 : Réunion de la « Commission de transport » de Promofluvia

28 mars 2011 : Présentation du projet « Rives de Saône »

9 avril 2011 : Assemblée générale ADR-Assemblée générale ANPEI

13 avril 2011 : Assemblée Générale des Péniches du Val de Saône sur la péniche « La Vorgine et ma Découverte »

14 avril 2011 : Visite de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable et des Transports à Lyon (Comité directeur du Plan Rhône)

21 avril 2011 : Atelier de concertation-aménagement des berges de la Saône

21 avril 2011 : Journée RUL à St-Romain-en Gal-Tourisme métropolitain

29 avril 2011 : Assemblée Générale «AMB» à St-Jean-de-Losne (fête des 30 ans)

5 mai 2011 : Réunion de la Commission «Transport de Promofluvia»

11 mai 2011 : à Anse Assemblée Générale de Promofluvia
visite du port

A voir : Un petit film sur le transport par voie fluviale en matière de recyclage des déchets par la société ECORE
<http://youtube.com/watch?v=4gFn9MCga8>
en prélude à un film qui doit sortir en juin 2011

Accident sur le Rhin : Le 13 janvier 2011, à hauteur de la Lorelei, un automoteur citerne de 110m de longueur avec un chargement d'acide sulfurique de 2400 tonnes a chaviré pour une cause inconnue. Le 20 janvier 2011, plus de 150 bateaux étaient bloqués. Si deux membres d'équipage ont été sauvés, on déplore la disparition d'un Allemand et d'un Tchèque.

Source François Berenwenger

A signaler une conférence exceptionnelle sur l'histoire des «bateaux mouches» par Jacques GUINET le 26 mai 2011 dans les locaux de l'Association « la pompe



de Cornouailles ». Un ouvrage mériterait d'être mis en œuvre au vu de la richesse des documents présents.

IV - ARTICLE

WEEK-END ANIMÉ à la CONFLUENCE



Vendredi 20 Mai 2011, sous le soleil, Gérard COLLOMB, Sénateur Maire de LYON, accompagné de ses adjoints et de Denis BROLIQUIER, Maire du 2° arrondissement, inaugureront la place nautique.



Une place nautique, qui est aussi une halte nautique saisonnière et de passage, pour les plaisanciers Français et d'Europe du Nord.

Dans un cadre contemporain majestueux et fonctionnel (transports en commun à proximité) avec toutes les prestations que mérite une telle halte. LYON va enfin avoir sa place dans les guides du nautisme fluvial européen.

Suite à cette manifestation, Samedi 21 et Dimanche 22, le Pardon des Mariniers a enchaîné ses festivités à quelques mètres en amont. La messe dominicale traditionnelle, la bénédiction des bateaux jusqu'à la nouvelle halte, l'intronisation de nouveaux membres à la Confrérie des « avalants navieurs des chemins d'eau » suivis d'un apéritif public et convivial offert par VNF (Voies Navigables de France) à l'occasion de ses 20 ans, ouvrirent la journée à de diverses et nombreuses activités. Une manifestation « bon enfant » et familiale que les élus ont honoré de leur présence.



Le pardon s'est terminé par une « première », un défilé de bateaux de plaisance décorés.

Les navettes

Pas encore de navettes régulières à «Lyon Confluence» ; il faudra attendre 2012, quelques essais :

- certains sont allés voir les navettes d'Aubervilliers à Paris

- la CNR a fait naviguer, en avril, le bateau électrique «Move In Pure» pendant une semaine gratuitement

Des mini-croisières gratuites sur le Rhône, à bord d'un bateau électrique



- EDF envisage, en juillet, de monter aussi une navette électrique sur le canal de Jonage (Cusset- Ferme des Allivoz).

Peut-être un jour le retour des bateaux mouche ?

D'autres projets voient le jour dans d'autres villes (canal de Calais).

Le transport des meules de gruyère AOC



Place de la République: vous reprendrez bien un peu de fondue?

Après avoir voyagé à travers la Suisse en reconstituant la route du gruyère jusqu'à Lyon aux XVI^e et XVII^e siècle, les

fromages sont couchés dans des tonneaux embarqués sur des voiliers sur le lac Léman, puis sur des bateaux à fond plat pour descendre le Rhône via Chanaz et Sault-Brénaz Arrivée à Lyon, place de la République le 21 mai 2011.



Qualité de l'eau – Un nouveau plan pour le Léman, le Rhône et des affluents en site urbain

La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman a adopté un nouveau plan d'action 2011/2020 afin de « préserver le Léman, ses rives et ses rivières aujourd'hui et demain ». Priorité est donnée à la réduction des micropolluants, sources de pollutions liées aux activités humaines. Restaurer les rives, favoriser la migration des poissons, surveiller l'impact du réchauffement climatique sont les autres axes de ce programme.

Source Maison du Rhône à Givors

Le projet d'implantation de Promofluvia au Port Edouard Herriot en 2012

L'implantation des locaux de Promofluvia se précise, un permis de construire a été déposé et si les travaux vont bon train, on peut espérer déménager au printemps 2012.

Plan de situation



Leroy Merlin

choisit la voie fluviale pour sa plateforme logistique à Valence ; ce qui élimine environ 5000 camions par an qui sont remplacés par des containers provenant de Fos-sur-Mer

Pont Schuman à Lyon

L'enquête publique est en cours (10 juin au 10 juillet)

16 mai 2011 : Atelier de concertation - aménagement des berges de Saône

19 mai 2011 : Réunion avec M. ARNAUD, Directeur du SMAGL Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, en vue d'une mission de Promofluvia

20 mai 2011 : Inauguration de la Capitainerie à la darse/confluent

21 mai 2011 : Assemblée générale « Maison du fleuve Rhône » à Givors

21-22 mai 2011 : Quai Rambaud «Pardon des Mariniers» (20 ans VNF)

28 mai 2011 : Croisière ADR Pont de Vaux sur la Saône et la Seille

30 mai 2011 : Réunion de la coordination des Associations à Fragnes (71)

8 juin 2011 : Signature de la convention quadripartite CRN/CAF/Fluvia/Promofluvia pour la mise en place du simulateur de pilotage sur le Rhône

14 juin 2011 : Réunion sous-préfecture de Vienne, commission de surveillance du port des Roches de Condrieu

19 juin 2011 : à Saint-Jean-de-Losne «Pardon des Mariniers»

21 juin : Assemblée Générale de Seine-Moselle-Rhône à Metz

23 juin 2011 : Réunion de la « Commission transport »

23 juin 2011 : 5 à 7 « navigation fluviale à travers le monde » présenté par M. Paul PIERRON

24 juin 2011 : Conseil d'Administration de PROVOIDEAU

25 juin 2011 : Journée d'études archéologiques à Saint-Romain-en-Gal (ADR)

10 juillet 2011 : Festirhône à Seyssel (ADR)

31 juillet - 1^{er} août : Fêtes du Léman à Vevey (Suisse)

II - FORMATION

Quelques dernières dates de formation :

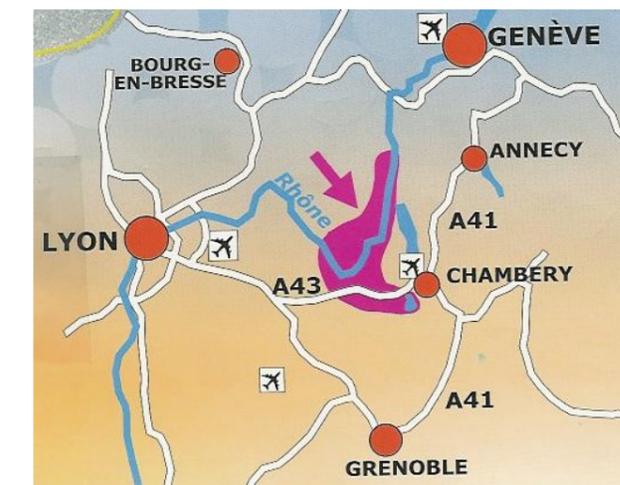
- 21 et 22 mars à Lyon
- 4 et 5 avril à Lyon
- 12 mai à Lyon
- 13 mai à Aix-les-Bains
- 16 et 17 mai à Lyon
- 7 et 8 juin à Lyon
- 20 et 21 juin à Lyon
- 3 et 4 octobre à Lyon
- 7 et 8 novembre à Lyon
- 5 et 6 décembre à Lyon.

Il est à noter que les sessions de formation se déroulent depuis le 16 mai au port E. Herriot dans une salle mise à disposition par la C..N.R. L'accès à nos locaux ne permettant pas d'accueillir les stagiaires dans de bonnes conditions.

III - BREVES

Le Haut Rhône

Le tourisme fluvial se développe sur le Haut Rhône : l'aménagement des écluses de Belley, Savière et Chautagne permettent des zones de navigation agréables.



A signaler le musée « Escale Haut Rhône » à Brégnier-Cordon où un transbordement des bateaux permet de passer l'usine hydroélectrique.

L'association Seine-Moselle-Rhône communique :

Une nécessité : poursuivre les investissements et le maillage fluvial du territoire

Seine-Nord Europe, le tronçon Bray-sur-Seine/Nogent-sur-Seine et la liaison à grand gabarit Saône-Moselle, avec la préparation du débat public prévu pour 2012, et les travaux de modernisation prévus sur le réseau fluvial magistral permettront de redessiner - dans la cohérence et la complémentarité - un réseau à grand gabarit appelé à une interconnexion de ses grands bassins, jusqu'alors non reliés entre eux, à l'Europe fluviale -, pour permettre, avec la reprise de la croissance, la conquête de nouvelles parts de marché.

La croissance du trafic se confirme

Tous les secteurs ont vu grossir leurs tonnages, mais deux filières concourent pour plus de la moitié à la hausse : les produits agricoles, avec des exportations de blé tendre, et la métallurgie, avec du transport de minerais, ferrailles ou produits finis. Le secteur pétrolier enregistre une forte croissance sur le bassin Rhône-Saône, avec + 27,4 %

Le port Edouard Herriot, à Lyon, reste le premier port intérieur français pour le trafic de conteneurs, tous modes confondus : fleuve, fer, route et mer. Sa position stratégique a été réaffirmée par tous les partenaires, dont l'Etat, la Région, les villes de Lyon et de Saint-Fons, VNF et la Compagnie Nationale du Rhône : proche du centre ville, cette plateforme multimodale est taillée pour des flux massifs.

CNBA

Le secteur du transport fluvial de marchandises connaît un phénomène relativement étonnant : la permanence et l'importance de la batellerie artisanale. Pourtant, plusieurs facteurs semblent jouer en la défaveur de l'artisanat. En premier lieu, les bateliers sont particulièrement affectés par la crise que connaît le secteur. D'autre part, un important mouvement de concentration est à l'œuvre dans le domaine du transport fluvial depuis 1975 et la batellerie ne fait pas exception. Enfin, lorsqu'on les compare aux compagnies fluviales, les artisans ne bénéficient pas des meilleurs atouts économiques. Pour comprendre ce phénomène, il est possible de présenter trois sortes d'arguments - historiques, théoriques et réglementaires- qui permettront de comprendre pourquoi le secteur trouve son intérêt dans la permanence de la batellerie artisanale.

Rhône-Saône

La zone industrielle et portuaire (ZIP) de Salaise/Sablons, seul port de l'Isère et deuxième de Rhône-Alpes possède un emplacement particulièrement favorable. Elle se trouve en effet au carrefour des axes d'échanges européens et

est desservie tant par le fleuve que par la route et le rail. L'un des objectifs du programme d'investissement de 120 millions d'euros lancé par le Conseil Général de l'Isère et ses partenaires est d'accroître le trafic fluvial et ferré.

En cinq ans, le port public de Vienne-Sud Salaise/Sablons a vu son trafic (dont un tiers concerne la voie d'eau) augmenter de 47 %. Avec 3,5 kilomètres de quais aménageables et la capacité d'accueil de bateaux fluvio-maritimes de gros gabarit, « cette zone possède un énorme potentiel de développement ».



Isère Magazine, Sandrine ANSELMETTI (Mai 2011 Source VNF)

Des bonnes nouvelles de Sète

Le port de Sète a connu une augmentation de 16 % de son trafic en 2010 et les implantations logistiques sont en plein développement (nouveau terminal conteneurs, nouveau terminal fruitier). La région Languedoc Roussillon participe à hauteur de 300 M€ sur 10 ans pour permettre ce développement.

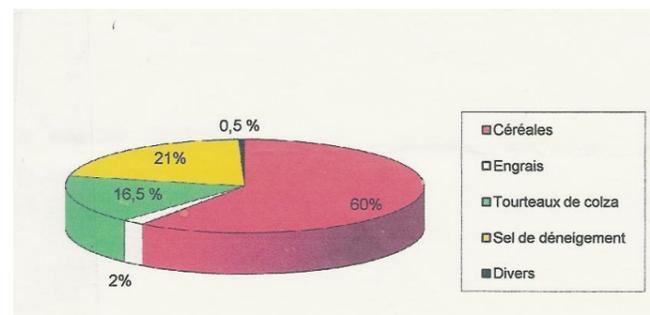
La Région et l'Etat ont notamment lancé un important programme d'investissement pour « moderniser et dynamiser le canal du Rhône à Sète ». Ces travaux, conduits et réalisés par Voies Navigables de France, devraient s'achever en 2012.

Le plan Rhône

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a présidé le 14 avril le comité directeur du plan Rhône dont les deux grands thèmes étaient le report sur le fleuve d'une partie du trafic autoroutier pour le transport de marchandises et la prévention des risques d'inondation. A cette occasion, elle a évoqué la mission sur la navigation fluviale qu'elle avait confiée au Préfet de région et a affirmé que d'ici 2012-2013, il était prévu « d'augmenter de 20 % ce transport alternatif ».

A Pagny

Répartition des marchandises sur le Technoport de Pagny.



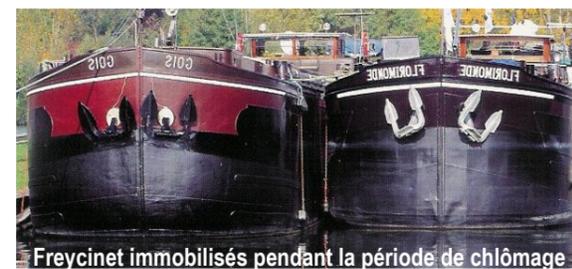
Le technoport est pleine effervescence avec les fluvio-maritimes de 1500 T :



Chargement de bois (brut) pour l'Algérie (Port de Pagny)

Chômage

En mars 2011, 10 jours d'arrêt forcé pour les mariners. La CNR réalise l'entretien annuel des ouvrages pour



vérification de leur bon fonctionnement : 14 écluses à grand gabarit à l'aval de Lyon et 3 écluses de plaisance

Les bateliers du Rhône et de la Saône en arrêt forcé



Bruno Cossiaux (au centre), marinier sur son bateau

sur le haut Rhône ; l'ensemble en cours de raccordement à son centre de gestion de la navigation qui permet de surveiller à distance l'ensemble des écluses depuis un site unique à Chateauneuf du Rhône.

Cette opération est beaucoup plus pénalisante sur le reste du réseau des canaux qui sont souvent en plus mauvais état et nécessitent des travaux plus conséquents.

Le bac à traile va-t-il reprendre du service ?

Dans le parc du Pilat, l'Association Ampuis Culture et Patrimoine (ACEP) se propose de monter un dossier pour réhabiliter ce mode de traverse.

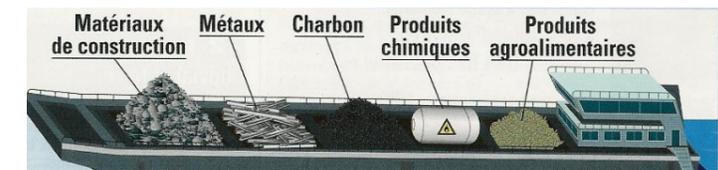


Une réunion pour préparer la rénovation et la mise en valeur d'un vestige du passé

Tout autour un parcours serait proposé pour mieux connaître les richesses fluviales, agricoles, vinicoles et patrimoniales d'Ampuis. Promofluvia est associée à cette réflexion.

Le bateau du futur

Il sera propre. Pour rejeter moins de CO2, les ingénieurs travaillent sur la motorisation, les carburants et le carénage.



On peut également améliorer les capacités d'emport, l'adaptation du matériel aux réseaux et aux marchandises transportées. L'efficacité de l'unité fluviale se joue également avec l'intermodalité.

Le port fluvial d'Arles

Tous les mois, quatre navires chargés de 2000 tonnes de bois accostent à Arles. Le déchargement des troncs nécessite l'adaptation des salariés et l'acquisition d'une pince géante fixée à une grue.